

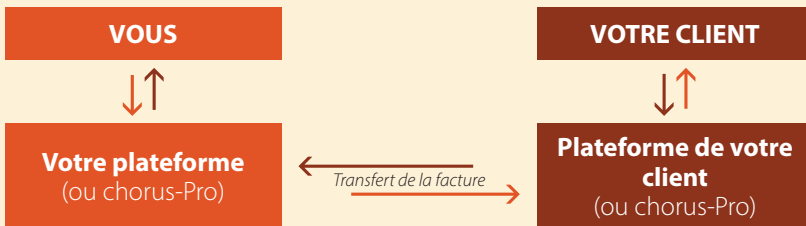
LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

QU'EST CE QU'UNE FACTURE ÉLECTRONIQUE ?

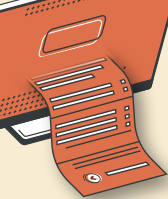
Une facture électronique est une facture émise, transmise et reçue sous une forme **dématérialisée**. Il ne s'agit pas d'une facture envoyée par mail en pdf !

FONCTIONNEMENT DE LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

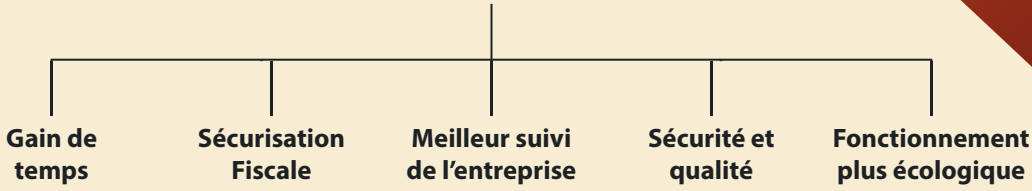
Votre facture devra passer par une **plateforme obligatoire que vous aurez choisie au préalable** (Plateforme Chorus mise en place par l'Etat ou plateforme privée).



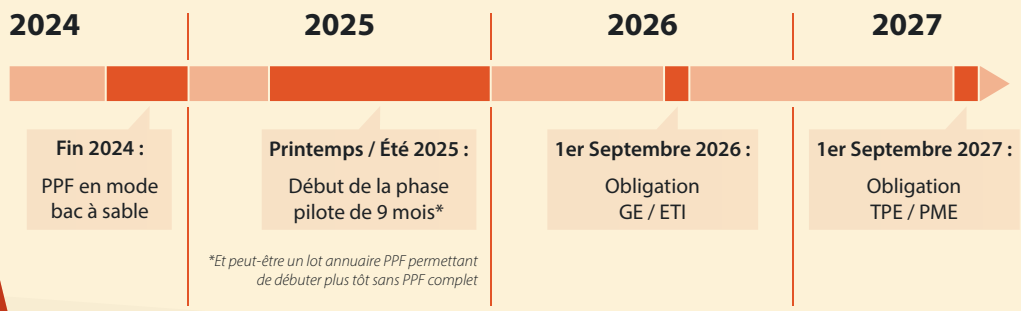
Vous devrez **connaître et indiquer le N° de SIRET de votre client** pour qu'il puisse être retrouvé sur les plateformes et par l'administration fiscale.



LES AVANTAGES DE LA FACTURE ÉLECTRONIQUE



LE CALENDRIER DE LA FACTURE ÉLECTRONIQUE



NOTRE RÔLE CHEZ ADECIA

- 1** Vous proposer une plateforme
- 2** Vous accompagner à toutes les étapes de la transition
- 3** Vous conseiller dans la mise en place de la facture électronique



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Mail : facturation-electronique@adecia.fr
Tel : 02 51 99 61 39